

chaque année, et suivant diverses clauses qui ont pour but d'assurer le bon exercice des fonctions, la tenue des répertoires et la conservation des minutes.

M. Benaut continue la lecture de ses notes et souvenirs sur la guerre de 1870-71 et présente différents récits qui lui ont été communiqués :

1^o Par M. Hallmenschlager, au sujet d'un voyage à Nancy pour faire parvenir aux soldats français prisonniers, des vêtements qui leur étaient envoyés par les dames de Compiègne ;

2^o De M. le commandant Leclère, sur la marche et les opérations du bataillon de la garde mobile de Compiègne ;

3^o De M. Fauvelle, sur les envois de graines et de semences faits à la fin de la guerre par diverses Sociétés anglaises d'agriculture, et sur plusieurs missions dont il a eu à s'acquitter.

A l'occasion de cette dernière communication, M. R. Chevallier fournit des détails sur les envois faits par la Société royale d'agriculture d'Angleterre et confiés aux soins de l'un de ses membres, M. Pickmann.

M. Nolet ajoute que ces dons furent considérables et que la commune de Venette, à elle seule, y fut comprise pour une valeur de 2.500 francs de graines.

M. le baron de Bonnault continue la lecture du récit du camp de Compiègne de 1739 ; les détails curieux abondent et l'auteur mêle aux descriptions techniques des épisodes du siège du fort élevé dans le grand parc, le récit des cérémonies auxquelles il assiste, messes et repas du roi et de la reine, bal du comte d'Eu où on assiste moyennant six livres, comme à l'Opéra de Paris, chasses dans la forêt, etc. Notre bourgeois a même une émotion ; en visitant le polygone, il écoute les explications d'un jeune canonnier et, s'étant laissé mettre

dans *le flasque*, on lui déclare qu'il est fait prisonnier ; il lui en coûte 24 sols, pour sa rançon, plus une collation qu'en compagnie d'un abbé, il offre à son vainqueur sous la tente d'une vivandière.

Bien que les bombes ne soient qu'en carton, elles ne laissent pas que de causer parfois des accidents et un sergent du régiment irlandais de Clare, qui fut atteint par l'une d'elles, fut tué sur le coup. Plus heureux fut un décrotteur qui, s'étant assis sur sa sellette au moment où la bombe allait éclater, fut enlevé à six pieds de hauteur, mais n'eut pas d'autre mal.

Notre bourgeois raconte tout cela avec un grand sérieux et ne cache même pas la frayeur que lui firent éprouver ces attaques simulées dans lesquelles on tira plus de 1.500 coups de canon et on brûla 200.000 cartouches.

M. Benaut confirme l'exactitude de l'un de ces faits en disant qu'il a trouvé l'acte d'inhumation de ce sergent, dans les registres paroissiaux.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : outre la communication précédemment annoncée de M. A. Sorel, les Pâtisseries de Compiègne, par M. A. Bazin ; le Camp de Compiègne de 1739, par M. de Bonnault ; Stanislas Le Féron, par Mme Le Féron d'Eterpigny ; Compte rendu de l'excursion à Arras, par le comte de Marsy, etc.

Le Secrétaire, MARSY.